

Conseil Communal
de Gimel

Le 12 décembre 2012

**Municipalité de la Commune de
1188 Gimel**

EXTRAIT

du procès verbal du Conseil Communal, séance du 7 décembre 2012

Présidence : M. Stéphane Pichon, Président

Le Conseil communal de Gimel,

VU la présentation du budget pour l'année 2013

OUI le rapport de la commission des finances

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

DECIDE

- D'accepter le budget 2013 tel que présenté soit :

Total des revenus : CHF 8'664'006.00

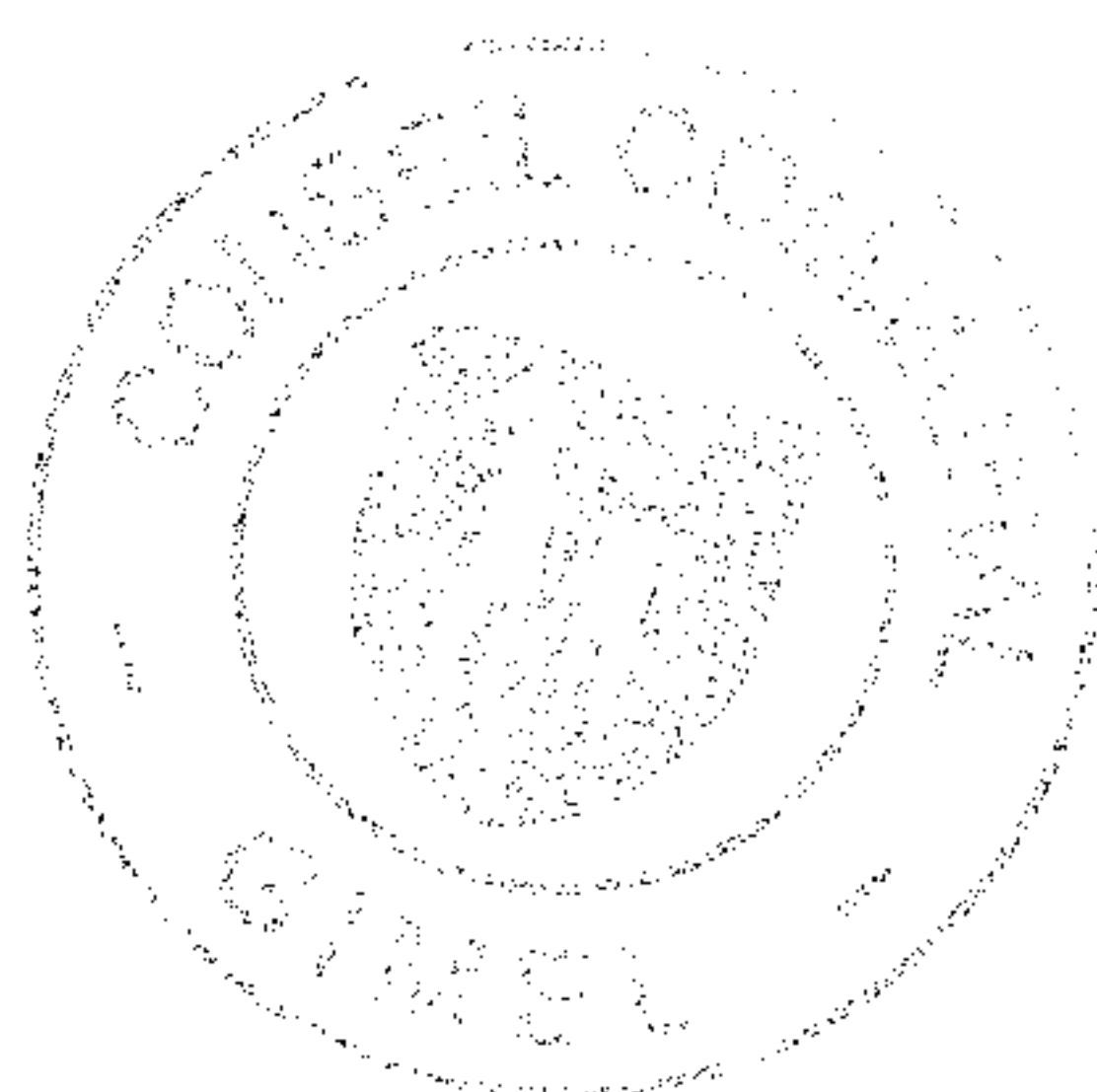
Total des charges : CHF 8'980'048.00

D'où un excédent de charges de CHF 316'042.00

Ainsi délibéré en séance du 7 décembre 2012

Le Président


Stéphane Pichon



Le secrétaire


François Marti